

L'EDITO

N° 12

Août 2011

Par une nuit d'août 1789...

C'était un 4 août. Les députés de l'Assemblée nationale constituante proclamaient l'abolition des droits féodaux, des privilèges accordés depuis des siècles aux membres de l'aristocratie et de l'Eglise. En une nuit, au milieu des applaudissements et des cris de joie, étaient abattues les justices seigneuriales, les banalités, la vénalité des charges, la dîme ecclésiastique, les corvées... sans indemnité d'aucune sorte ni exception. D'un coup disparaissaient les distinctions de classe, tous les citoyens devenaient égaux devant la loi.

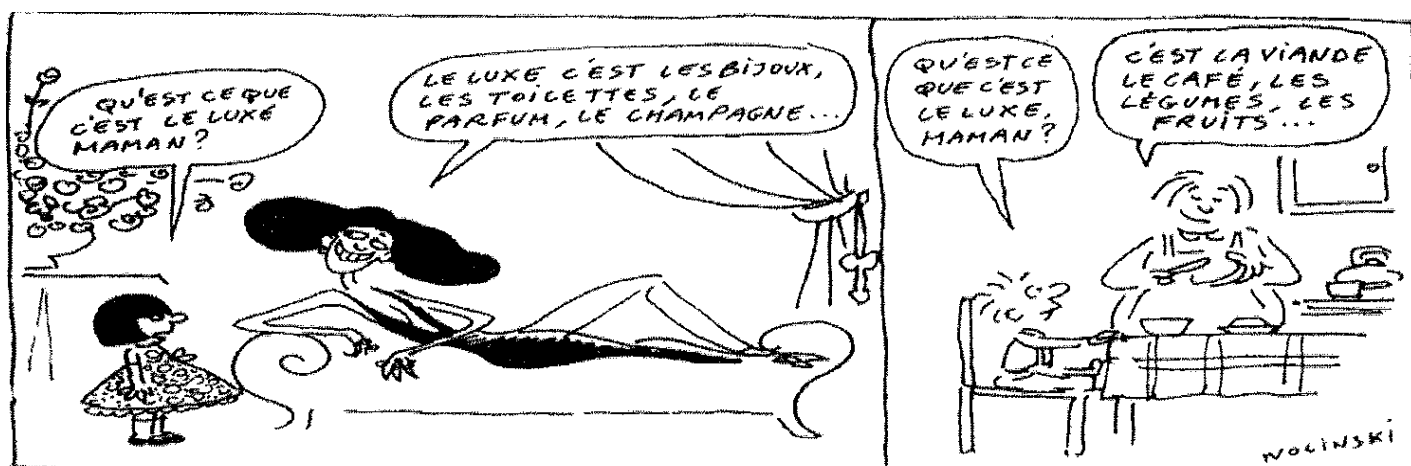
Août 2011 : la réforme de l'ISF va grassement servir les 1 900 foyers qui possèdent plus de 17 millions d'€ de patrimoine. Leur note sera divisée par trois, ce qui va leur permettre d'économiser en moyenne 160 000€ ! Mais pas de « coup de pouce » au SMIC, ni aux pensions, et le minimum vieillesse, pour une personne seule est de 724€ mensuels... Ce sont 600 000 personnes qui vivent avec ce minimum.

D'un côté, des cadeaux aux plus riches, de l'autre la culpabilisation des bénéficiaires des aides sociales, les « assistés », coupables sinon de fraude du moins de paresse... D'un côté, les milliards pour soi-disant sauver les banques, de l'autre la coupe sombre dans les sommes allouées aux organisations d'entraide. Jamais

on n'a vu le Samu se mettre en grève, après la démission de son fondateur, protestant contre le manque de moyens pour répondre à des urgences de plus en plus criantes. D'un côté, le pétrolier Total qui, malgré ses 10,6 milliards d'€ de bénéfices ne paie pas un seul € d'impôts en France, de l'autre, des familles entières qui se voient jetées à la rue parce que, par « manque de moyens », des hébergements d'urgence sont dramatiquement supprimés.

Des riches de plus en plus riches, des pauvres de plus en plus pauvres et de plus en plus nombreux ; aujourd'hui, à deux pas de chez chacun de nous, des gens manquent du minimum, des enfants voient leur avenir gravement hypothéqué. Et un peu plus loin, mais si près grâce à la télévision, ce sont des populations entières qui souffrent de la faim dans l'indifférence coupable de la communauté internationale : ce qu'elle peut faire pour « les marchés » elle est incapable de le faire pour sauver des vies !

Les banques, les marchés financiers, les riches, les entreprises du CAC 40 sont les seigneurs de ce siècle, choyés par les gouvernements, ils prospèrent sur la misère des peuples. **N'est-il pas temps de faire disparaître les nouveaux privilèges ?**



Sommaire

- 1 . L'édito
- 2 . L'action
- 3 . L'information
- 4 . L'orga/La vie des sections

● LA LUTTE PAIE !

Formidable encouragement à la lutte pour les victimes de l'amiante du monde entier : le procureur de Turin réclame 20 ans de prison pour deux grands patrons ! Ces deux dirigeants d'Eternit, multinationale de l'amiante-ciment, ont violé les règles de sécurité, au mépris de la santé et de la vie des salariés de quatre usines en Italie. Parmi les 3000 victimes, 70 % sont originaires d'une petite ville, Casale, où l'on compte chaque année entre 40 et 50 mésothéliomes (cancers de l'amiante), touchant des personnes n'ayant jamais pénétré dans l'usine mais affectées par les fibres d'amiante rejetées par celle-ci. Le procès n'a pu avoir lieu, et la culpabilité des prévenus démontrée, que grâce à l'action opiniâtre de l'AFEVA (association italienne de défense des victimes) et au soutien des organisations syndicales et institutions locales. En France, où l'amiante fait près de 10 morts par jour, les victimes attendent un procès pénal depuis des années, le Parquet faisant tout pour le retarder. Les multinationales continuent à exporter l'amiante dans les pays où ce matériau cancérigène n'est pas interdit ! L'amiante doit être interdit dans tous les pays !

Source : communiqué Andéva

● POUR OU CONTRE LA MENSUALISATION DES RETRAITES COMPLÉMENTAIRES ?

Actuellement, les retraites complémentaires sont versées trimestriellement, en anticipation : en juillet nous ont été versées les mensualités de juillet, août et septembre (alors que nous avons reçu de la CNAV la mensualité de juin). Le ministre envisage de changer et de verser mensuellement les retraites complémentaires, sous prétexte de permettre une meilleure gestion de leurs fonds par les retraités. En fait, en arrière-plan, le ministre a un souci de trésorerie... Beaucoup de nos camarades sont hostiles à cette modification, qu'ils estiment défavorable pour eux et représentant une dégradation de leur pouvoir d'achat, une de plus. Qu'en pensez-vous ?

✉ Ecrivez-nous pour nous donner votre avis, vos arguments, pour et contre.

Retraite, salaire, emploi, protection sociale, pouvoir d'achat, services publics, perte d'autonomie : le financement existe.

Action unitaire le 6 octobre 2011. Nécessité d'une grande mobilisation pour une autre répartition des richesses.

Les conditions de vie de nos concitoyens (à l'exception de quelques familles de grands privilégiés) se dégradent de plus en plus, de façon dramatique pour beaucoup. Les coups portés à la Sécurité sociale (déremboursements de médicaments, accroissement des dépassements d'honoraires...), au service hospitalier (fermetures de lits, de services, d'établissements...), aux services publics, se cumulent et s'ajoutent aux difficultés liées à la stagnation des salaires et des pensions.

Le pacte Euro Plus, destiné à sauver le système financier européen, im-

plique de nouvelles et importantes régressions sociales à très court terme, une austérité destructrice.

Ca n'est plus possible ! Retraités comme salariés, jeunes comme seniors, n'en peuvent plus de voir leur pouvoir d'achat se réduire, de devoir choisir entre les dépenses nécessaires, quand les médias étalent complaisamment les milliards consacrés aux marchés financiers, jamais rassasiés, exigeant toujours plus.

Il est temps de se mobiliser, ensemble, pour exiger :

- l'augmentation des salaires et des pensions.
- une protection sociale de haut niveau, intégrant la prise en charge de la perte d'autonomie.
- la reconquête des services publics, au service de l'intérêt général et du développement humain durable.

La CGT considère que la régression sociale se combat et a proposé à l'ensemble des organisa-

tions syndicales une grande mobilisation unitaire interprofessionnelle au service des revendications des salariés.

Les organisations syndicales de retraités (CGT, CFDT, CFTC, CFE-CGC, UNSA et FGR-FP) appellent à manifester le 6 octobre !

Le 18 août, lors de la prochaine réunion intersyndicale, la CGT proposera la date du 6 octobre comme date de mobilisation unitaire, actifs et retraités, TOUS ENSEMBLE !!!

● SCANDALE : LES LABORATOIRES D'ANALYSES BIOLOGIQUES DE PROXIMITÉ VONT DISPARAITRE !

Au plus tôt en 2013, au plus tard en 2016, les laboratoires d'analyses de proximité, VOTRE laboratoire et tous les autres auront disparu au profit d'usines à analyses : une par département pour ceux qui le « méritent », pour les départements un peu plus ruraux, il faudra faire un peu plus de route et mettre ainsi sa vie en danger...

Pour quelle raison ?

Tout simplement en vertu d'une ordonnance parue en 2010 qui livre le « marché » de l'analyse médicale aux financiers du CAC 40...

Parmi ces groupes financiers qui ont déjà largement entamé les rachats massifs de labos figurent des assurances de santé privées, peut être la vôtre, qui auront ainsi accès à vos données médicales et pourront « personnaliser » vos factures...

Une pétition est disponible sur le site www.toucheapasamonlabo/index.php

● IL Y A 10 ANS, LA CATASTROPHE D'AZF



C'est le 21 septembre 2001 qu'une terrible explosion de l'usine AZF de Toulouse a causé la mort de 31 personnes et fait des milliers de blessés. La Confédération, la FNIC, et l'UD de Haute Garonne agissent ensemble pour faire reconnaître les responsabilités patronales : le procès en appel aura lieu début novembre 2011. Chaque année, la FNIC participe au rassemblement organisé par diverses organisations et associations : pour le 10^{ème} anniversaire, la direction fédérale a décidé de faire du 21 septembre 2011 une journée nationale d'initiatives spécifiques sur les questions de santé/sécurité des salariés et des populations, en lien avec le maintien et le développement de nos industries sur les territoires.

L'objectif est d'amener 300 militants à Toulouse : les retraités sont invités à s'associer à cette initiative de la FNIC et de toute la CGT (Bernard Thibault sera présent).

● C'EST VOTÉ !

Dans une indifférence quasi-générale, la loi de vendre à ses concurrents NOME*, concoctée par le Gouvernement, (constatant que la très grande majorité de nos concitoyens restaient fidèles à EDF et électrique que les usagers n'étaient pas attirés par ses concurrents), est passée : les Français vont pouvoir payer plus cher leur électricité pour pouvoir encore un peu plus les actionnaires... Les tarifs d'électricité vont augmenter pour permettre la concurrence ! A terme, l'usager peut s'attendre à des hausses substantielles de sa facture, comme cela s'est déjà produit pour le gaz.

● MENACES SUR LA LAÏCITE

La laïcité, c'est la garantie de la liberté de conscience de tous et de l'indépendance des services publics. Elle est menacée par l'entreprise de destruction des emplois dans l'Éducation, la Justice, la Santé... Elle est foulée aux pieds par un président qui ne cesse de rappeler « les racines chrétiennes de la France ». Elle est insultée par les discours islamophobes qui préparent un rapprochement politique avec l'extrême-droite. Ce ne sont pas les musulmans qui « posent problème », c'est la politique antisociale du gouvernement.

Source : documents de la FERC-CGT



● LE 27 SEPTEMBRE ⇒ ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDICATS DE LA FNIC CGT à Montreuil.



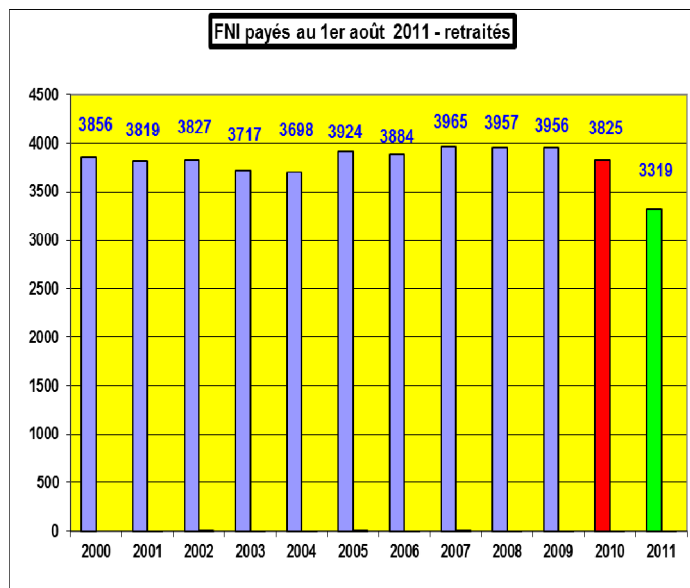
Le 28, le Conseil National de l'UFR se tiendra afin de permettre aux camarades d'assister à cette Assemblée générale et de faire entendre la voix et les revendications des retraités auprès de nos camarades actifs. En effet, ceux-ci ne prennent qu'insuffisamment en compte des questions telles que la continuité syndicale, l'indexation de l'évolution des pensions sur celle des salaires, la prise en charge par la solidarité nationale de la perte d'autonomie, etc. et un nouveau appel ne sera pas inutile !

L'agenda

- **16/17/18 septembre** : présence de la FNIC à la Fête de l'Humanité
- **21 septembre** : action AZF.
- **27 septembre** : AG FNIC
- **28 septembre** : réunion du Conseil National de l'UFR.
- **6 octobre** : action unitaire des retraités et peut-être des actifs.

Commentaires : Au 1^{er} août 2011, ce sont 3319 FNI qui sont réglés au titre de l'année en cours et seulement 3825 FNI au titre de 2010 (- 130 unités et - 13 % par rapport à 2009). Il est encourageant de constater que 276 FNI 2011 ont été transmis à la Fédération durant le mois de juillet mais nous sommes encore loin du compte, il faut absolument

mettre un « coup de collier » pour essayer d'être à jour dès que possible et en tous cas avant la fin de l'année. Bien entendu, cette remarque vaut aussi pour les timbres ! A chaque syndiqué d'interpeller son trésorier...



La vie des sections

(suite et fin de l'article du numéro 11...)

● La syndicalisation

Malgré une activité « normale » la section de Pierre-Bénite progresse insuffisamment. Récemment, elle s'est adressée, par courrier, à 150 retraités qui étaient adhérents à la CGT lorsqu'ils étaient en activité, ou qui l'ont été à une période de leur vie. Les résultats ont été décevants car ce courrier n'a pas été suivi de contacts systématiques avec chaque destinataire. La bonne formule, c'est le débat, et là on gagne.

● Les loisirs

Les luttes revendicatives des retraités et les activités de loisirs vont de pair pour le renforcement de la CGT. En répondant, certes partiellement, aux besoins de loisirs et de culture des retraités, la section considère pouvoir aider nombre d'entre eux à ne pas perdre pied avec leur implication différente dans la vie sociale et revendicative.

C'est aussi à partir d'activités de loisirs que se retrouvent des retraités syndiqués qui ont changé de lieu de résidence à l'occasion de leur retraite. C'est ainsi que la section propose : un concours de belote, un concours de pétanque, une sortie en car d'une journée et une fête familiale. La progression en nombre de participants est un signe que le besoin existe.

● On continue

Les retraités sont confrontés à de multiples préoccupations, qu'il ne faut pas négliger tels que les problèmes de santé, de remboursements de médicaments, les augmentations insolentes des cotisations aux compléments santé, les coûts hospitaliers, la perte d'autonomie, de logement, de transports.... Cette situation fait dire à la section des retraités CGT de Pierre-Bénite qu'en 2011, et sans attendre, il faut **continuer à lutter !**

C'est avec beaucoup de peine que nous avons appris que notre camarade **Raphaël Thaller, directeur de Cidécos, a été vaincu par la maladie et s'est éteint le 17 juin, à l'âge de 53 ans. Raphaël, docteur en Economie, était militant et un camarade brillant dont chaque intervention était remarquable. Notre Conseil national lui avait demandé une analyse de la question de la Dette des pays européens, à laquelle il avait répondu qu'il s'en serait senti la force. Il n'en a pas eu la possibilité. Ses obsèques ont été suivies par de nombreux militants avec les drapeaux aux couleurs de la CGT.**



● La Grange-aux-Belles (1906-1989)

A paraître en 2012, un livre de Danielle Tartakowsky et Joël Biard, préfacé par Georges Séguy, sur un lieu aujourd'hui disparu, la Maison des Syndicats de la rue de La Grange-aux-Belles, à Paris. Notre Fédération a intégré ces locaux dans les années 30.

➤ Vous pouvez commander cet ouvrage, dès maintenant et jusqu'à la fin de l'année au tarif de 16€, après il sera à 20€. **Alors profitez-en dès maintenant !!!**